

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

AUTOMNE 2018
le mag'
#11



HYDRAULIQUE

PLAN PAYSAGE

ASSAINISSEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SCOLAIRE

CRÉATION

*Dégustation de fruits de saison
lors de l'inauguration du panneau
d'informations du verger conservatoire
de Rambucourt, le 29 septembre 2018*



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes



L'eau et l'assainissement seront largement abordés dans ce magazine, compte-tenu des budgets que cela représente pour nos collectivités mais également des enjeux pour demain.

La gestion des cours d'eau a déjà été intégrée par le volet environnemental à travers les contrats de rivière au début des années 2000. C'est maintenant une gestion plus large avec les risques d'inondations (GEMAPI: Gestion des Milieux Aquatiques et risques d'Inondations) et de plus en plus avec le souci de

réserves d'eau face aux aléas climatiques et notamment avec la sécheresse exceptionnelle que nous avons eu cette année et les conséquences pour l'agriculture.

Concernant l'assainissement, nous regrettons la position de l'État sur les moyens financiers des agences de l'eau, qui par voie de conséquences, ne financeront peut être plus les systèmes d'assainissement non collectifs pour les nouveaux dossiers qui arriveront après le 1^{er} janvier 2019.

La rénovation des logements bat son plein dans le cadre de l'OPAH (encore 1 an) et la politique d'accompagnement de l'artisanat et du commerce est finalisée, avec l'État (FISAC) et la Région Grand Est.

Enfin, le dossier construction d'un nouveau groupe scolaire à Saint-Maurice-sous-les-Côtes avance avec la sélection de l'architecte, pour une livraison prévue pour la rentrée 2020.

En attendant 2020, bonnes fêtes de fin d'années 2018 avec le vœu d'une heureuse année 2019.

Sylvain Denoyelle,
Président de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre



SOMMAIRE

P. 03// HYDRAULIQUE

- Le SAGE
- Le Rupt de Mad

P. 06// PLAN PAYSAGE

- Bourse aux vergers

P. 07// ASSAINISSEMENT

- SPANC

P. 07// DÉVELOPPEMENT LOCAL

- OPAH
- Verger conservatoire
- Fisac

P. 10// SCOLAIRE

- Création du nouveau RPI de Saint-Maurice-ss-les-Côtes

P. 11// CULTURE

- ChiFouMi Festival - 1^{re} édition d'Hiver

Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre

22 rue Raymond Poincaré - 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel

Tél. 03 29 90 00 60 - Fax. 03 29 90 00 61

Le mag' #11 - NOVEMBRE 2018 - 3500 exemplaires.

Responsable de la rédaction et de la publication : Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre.

Crédits photos : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, Fotolia, Isabelle Bomey.

Conception graphique : isabelle-bomey.com

Impression en France sur du papier recyclé : Novaprint - Verdun.



Le SAGE, un outil pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau



UN TERRITOIRE VOLONTAIRE ET ENGAGÉ

Soucieux de leur patrimoine naturel et de la préservation de leur ressource en eau, les acteurs locaux des bassins du Rupt-de-Mad, de l'Esch et du Trey ont souhaité s'engager dans une démarche de gestion globale. Ainsi, les élus et les usagers de ce territoire, accompagnés des services de l'État, œuvrent à la construction d'une stratégie collective où la gestion de l'eau est au cœur de l'aménagement du territoire : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

UN OUTIL POUR QUOI ?

Le SAGE est un outil de planification issu de la Loi sur l'Eau de 1992. Il fixe les objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau à une échelle locale. Le SAGE définit les dispositions nécessaires à une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau de sorte à assurer la satisfaction des besoins (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...) tout en préservant les milieux aquatiques.

LE TRAVAIL COLLECTIF, UNE PRIORITÉ

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance qui pilote la démarche du SAGE depuis son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre. La clé est l'organe privilégié pour la concertation, les débats et les prises de décisions. Elle permet aux acteurs de s'approprier les enjeux locaux liés à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et assure la bonne prise en compte des usages de l'eau sur le territoire.

La CLE du SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey est constituée de 36 acteurs de l'eau issus du territoire pour la majorité et représentés au sein de 3 collèges :

- **Les élus (pour plus de 50%) :** maires, communautés de communes (Côtes de Meuse-Woëvre, Bassin de Pont-à-Mousson, Terres Toulaises, Mad et Moselle), conseils départementaux, Parc naturel régional de Lorraine, syndicats des eaux, ...
- **les usagers (pour au moins 25%) :** Chambres d'agriculture, fédérations de pêche, associations, ...
- **et les services de l'État.**

Le Président, M. Gilles SOULIER (Président de la communauté de communes Mad et Moselle) a été élu par les membres de la CLE le 29 juin 2017 lors de la première réunion.

La communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre est représentée à la CLE par M. Jean-Paul GRUNBLATT, également vice-président de la CLE. Dix huit communes de la communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre sont dans le périmètre du SAGE, et les maires de Broussey-Raulecourt, Fréméville-sous-les-Côtes et Nonsard-La-marche sont membres de la CLE.

L'ANIMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE (PNRL)

Le PnrL travaillant sur ces questions depuis de nombreuses années, les acteurs du territoire lui ont confié l'animation de la démarche (coordination technique et administrative, maîtrise d'ouvrage). L'animation du SAGE est soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le PnrL et les 4 communautés de communes concernées.

ACTUALITÉS DU SAGE

Le SAGE est actuellement en cours d'élaboration, avec la réalisation de l'état initial.

Les membres de la CLE se sont réunis le 5 juillet dernier pour aborder la méthodologie de travail pour la réalisation de l'état de lieux du SAGE. Récemment, la 3e réunion de la CLE a eu lieu le 20 septembre 2018 à Onville. Les membres de la CLE ont défini les axes du travail d'élaboration du SAGE pour les deux prochaines années et ont choisi leur logo.



Le Rupt de Mad, au cœur des préoccupations...

La CODECOM Côtes de Meuse/Woëvre, pour une bonne partie de son territoire, fait partie du bassin versant de la rivière du Rupt de Mad. Avec la compétence « hydraulique », la collectivité permet une gestion du cours d'eau au niveau hydromorphologie, au niveau de la végétation, au niveau zone prioritaire à préserver. Un programme de travaux est en cours par le biais d'un marché public sur au moins 5 ans.



Barrage d'Arnaville

En parallèle, il faut savoir que l'eau du Rupt de Mad est l'eau potable de la ville de Metz. Tout commence au lac de Madine: avant les années 1970, il n'y avait qu'un tout petit ruisseau, le Madine, un affluent du Rupt-de-Mad. Aujourd'hui le lac est une réserve d'eau qui permet d'alimenter le ruisseau le Madine et donc le Rupt-de-Mad en période d'étiage pour avoir toujours suffisamment de débit. Des vannes manuelles sur le lac permettent de réguler le prélèvement d'eau. L'eau s'écoule dans un canal vers le Madine, puis le Rupt-de-Mad, pour arriver jusqu'au barrage d'Arnaville. Cette installation, comme tous les ouvrages et les 1000 km de canalisation du réseau, est la propriété de la Ville de Metz. La gestion du service d'alimentation en eau potable de Metz (production, transport, dis-

tribution, entretien, relation avec les clients) a été confiée à la Société Mosellane des Eaux, par contrat d'affermage jusqu'en 2018.

Au barrage d'Arnaville, la réserve d'eau est de 350 000 m³, ce qui correspond à 1/100^e du lac de Madine, soit une semaine de consommation d'eau potable. La Ville de Metz fournit en eau les usagers de Metz et de 25 autres communes, soit 200 000 abonnés. L'eau pour être rendue potable passe à Moulins-lès-Metz par l'usine de traitement des eaux du Rupt-de-Mad (75%). Elle est traitée en plusieurs étapes.

L'eau du Rupt-de-Mad est une eau de surface, donc de qualité très médiocre. Elle doit subir un cycle de traitement très précis pour parvenir aux normes imposées par une directive européenne.



Rupt de Mad à Lahayville



Rupt-de-Mad, une démarche innovante autour de la question de l'eau et de l'aménagement...

Le 5 avril dernier a eu lieu le séminaire de lancement de la démarche « Atelier des territoires » sur le bassin versant du Rupt-de-Mad sous la présidence de la Secrétaire générale de la Préfecture de la Meuse. Les élus et acteurs du territoire ont eu l'occasion d'exprimer leur intérêt pour la démarche.

La démarche « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement du territoire » est pilotée conjointement par la DREAL⁽¹⁾ Grand Est et l'AERM⁽²⁾, avec l'appui des DDT⁽³⁾. Il bénéficie d'un accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire d'experts.

L'assistance a pris connaissance de ce dispositif d'animation et de débat qui doit permettre aux acteurs locaux de construire une approche collective des enjeux et de faciliter l'émergence d'une stratégie globale et partagée sur le territoire.

Cette démarche revêt une importance particulière sur le territoire du Rupt-de-Mad qui concentre des enjeux multiples qu'il convient de concilier (ressource en eau, agriculture, paysage, biodiversité, loisirs, ...). **L'Atelier ne se substitue pas aux démarches existantes. Il permettra aux acteurs locaux de renouveler l'approche des enjeux et de mieux intégrer l'eau et les paysages dans leurs actions, quel que soit les cadres qu'ils mobilisent.**

LA DÉMARCHÉ, ANIMÉE PAR UNE ÉQUIPE DE CONSULTANTS, EST JALONNÉE PAR TROIS ATELIERS, MOMENTS FORTS DU DISPOSITIF :

- > **Le 1^{er} atelier « Enjeux et Approfondissements »** s'est tenu les 7 et 8 juin derniers. Cette séquence riche en échanges a été l'occasion de partager les points de vue et d'identifier des enjeux, puis de se positionner et de mettre en lumière les relations entre les acteurs qui interviennent dans le développement de ce territoire.
- > **Le 2^e atelier « Vision et Prospective »** qui s'est tenu le 2 octobre 2018 à Broussey-Raulecourt a été l'occasion d'approfondir la réflexion collective sur les pistes stratégiques envisageables pour accompagner l'évolution du territoire du bassin du Rupt-de-Mad.
- > **Le 3^e atelier est prévu en décembre 2018.** Toutes les institutions publiques, élus, associations concernées sur la thématique ont reçu une invitation.



Pour le territoire de la Communauté de Communes Côtes de Meuse Woëvre, plus précisément pour le Bassin Versant du Rupt de Mad, si vous êtes intéressé par la démarche et si vous souhaitez connaître ce 3^e atelier, ou pour tout renseignement, veuillez contacter :

📞 Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09

@ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

⁽¹⁾ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

⁽²⁾ Agence de l'Eau Rhin Meuse

⁽³⁾ Directions Départementales des Territoires 55, 54 et 57.



VENEZ APPRENDRE À TAILLER LES ARBRES FRUITIERS !

Pour compléter la Bourse aux vergers, l'AREFE (Verger conservatoire de prunes et mirabelles de Lorraine à Hattonville) a décidé de reprendre ces stages de taille.

Au programme le samedi 1^{er} décembre 2018 de 8h30 à 12h30 :

- taille de formation de jeunes arbres,
- taille d'entretien / de fructification,
- taille de restauration de vieux arbres.

Réservation obligatoire au :
03 29 89 58 18
ou sur contact@prunes-et-mirabelles-de-lorraine.com

Verger Conservatoire Prunes et Mirabelles de Lorraine
Rue Arnay-Le-Duc
55210 HATTONVILLE

> PRIX 25€ TTC

RÉSERVEZ VITE !
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
À 25 PERSONNES



PLAN PAYSAGE



Consultez les offres ou déposez une annonce sur le portail numérique <http://bourse-vergers.cc-cotesdemeuse-woevre.fr>

Un verger pour des prunes !

Dans le cadre de leur Plan de Paysage et en partenariat avec Meuse Nature Environnement, le PETR Cœur de Lorraine et le Parc naturel régional de Lorraine, les Codecoms Côtes de Meuse Woëvre et Territoire de Fresnes organisent une Bourse aux Vergers dans le but de préserver les vergers familiaux et de créer du lien entre les habitants.

- Vous cherchez à prêter ou emprunter un verger (ou un potager) dans les Côtes de Meuse ? Pour récolter les fruits, faire paître des animaux, récolter le pâturage, implanter un rucher...
- Vous souhaitez partager du matériel ou des compétences en matière de jardinage, d'entretien du verger... ?

Consultez les offres ou déposez une annonce sur le portail numérique <http://bourse-vergers.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/>.

La mise à disposition peut être actée via la mise en place d'une convention que vous pouvez télécharger sur le site internet. Les deux parties sont libres de modifier la convention à leur convenance. Des fiches conseils réalisées par Meuse Nature Environnement sont également disponibles.

Créé depuis juillet 2018, le portail numérique compte déjà sept annonces.

“ C'est une sorte de « Leboncoin » des vergers ! ”

Pour plus d'informations et de renseignements sur le Plan paysage, veuillez prendre contact avec l'animateur Julien FLECKSTEIN :

☎ 03 29 90 33 27

@ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com

🕒 De 9h à 12h et de 14h à 17h

Les mardi à la Codecom Côtes de Meuse / Woëvre
Les jeudi à la Codecom du Territoire de Fresnes



Opération de réhabilitation de l'assainissement individuel

Pour rappel, la CODECOM Côtes de Meuse /Woèvre a démarré en janvier 2017, un programme de réhabilitation de l'assainissement individuel en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le Département de la Meuse, qui se termine à la fin de l'année.

Le bilan est très positif et les personnes concernées et volontaires ont été nombreuses à réhabiliter leur assainissement individuel. En effet, dans la totalité des villages concernés : **sur 213 dossiers établis** avec les conventions étude, **110 dossiers ont fait les travaux** pour une remise aux normes.

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec la technicienne du SPANC :

☎ Héliène LECLERE au 03 29 90 69 09

@ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

À RETENIR !

- **Pour la phase travaux :** sans l'accord de la subvention de l'Agence de l'Eau. Le SPANC informe les usagers individuellement.
- **Les subventions sont bien maintenues jusqu'à la fin de l'année 2018. Par contre, plus aucun nouveau dossier sera pris en compte du fait de la restriction budgétaire de l'Agence de l'eau.**
- **Pour les dossiers en cours sur Géville :** le SPANC valide les travaux et doit venir sur place au début et en fin de chantier. Pour les dossiers qui n'ont pas encore de devis, ils ne seront plus acceptés pour cette année.

Amélioration de l'habitat des aides pour la 3^e année !

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) débute sa 3^e année et ce sont déjà **34 logements aidés** pour **331 024 € de subventions** sur **583 551 € de travaux**.

Pour vos travaux vous pouvez bénéficier d'une **aide allant de 30 à 50% du montant des travaux**.

RAPPEL : LES TRAVAUX AIDÉS

Pour rappel l'attribution des aides se fait en fonction des ressources, des caractéristiques du logement et de la nature des travaux réalisés. L'OPAH intervient sur 3 types de travaux :

- Travaux liés aux économies d'énergie: isolation, changement du système de chauffage, ou encore ventilation,...
- Travaux d'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie: accessibilité, salle de bain, monte escalier,...
- Travaux de grande ampleur: rénovation lourde.

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec l'agent de développement :

☎ Coralie JOURDIER au 03 29 90 00 63

@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL

34
logements
aidés



Mes travaux sont-ils éligibles ?

☎ Contactez le CMAL 03 29 79 23 10
@ cmal.pact55@orange.fr

PERMANENCES LOCALES :

- > À la Codecom Côtes de Meuse/Woèvre, à Vigneulles le 1^{er} mardi du mois, de 10 h à 12h.
- > À la mairie d'Apremont, le 3^e jeudi du mois, de 14 h à 16 h.



Nouvelle dynamique aux vergers conservatoires de la Codecom

La Communauté de Communes possède deux vergers conservatoires sur son territoire; le premier est situé à Rambucourt et compte une quarantaine d'arbres, l'autre à Saint-Agnant-sous-les-Côtes (commune d'Apremont-la-Forêt) et compte une vingtaine d'arbres.

En 2006 une OPAV (Opération Programmée d'Amélioration des Vergers) est lancée par l'association Meuse Nature Environnement.

Les objectifs de l'OPAV sont de :

- restaurer un élément typique des paysages lorrains,
- préserver la biodiversité associée à ce milieu (variétés fruitières, faune, flore),
- répondre aux nouvelles attentes liées aux vergers,
- impliquer la population et transmettre les savoir-faire.

L'ancienne Communauté de Communes de la Petite Woëvre décide alors de répondre à l'appel à projet en créant en 2008 deux vergers conservatoires aux implantations géographiques très différentes. Celui de Rambucourt est situé sur la plaine de la Woëvre alors que celui de Saint-Agnant-sous-les-Côtes est implanté dans les Côtes de Meuse.

Après la fusion des communautés de communes en janvier 2013, la nouvelle Codecom Côte de Meuse-Woëvre décide de relancer une dynamique de ses 2 vergers, parallèlement à la candidature au Plan de Paysage.

Aujourd'hui les vergers conservatoires du territoire sont valorisés, à la fois grâce à un travail d'entretien et un suivi variétal régulier en conventionnement avec Meuse Nature Environnement, mais aussi par des aménagements et des animations sensibilisant la population locale.

En terme d'aménagement une haie protectrice a notamment été plantée au verger de Rambucourt en 2016 grâce au soutien du Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL). Des panneaux à la fois explicatifs et ludiques ont été récemment dévoilés à la population.

Pour sensibiliser et impliquer la population, une après-midi découverte des fruits du verger a eu lieu fin septembre au verger de Rambucourt.

ACTIONS À VENIR...

- Des panneaux seront plantés sous chaque arbre pour indiquer les essences et variétés fruitières.
- Des hôtels à insectes seront réalisés et implantés dans les 2 vergers.
- Une animation aura lieu au printemps au verger de Saint-Agnant-sous-les-Côtes, cette fois-ci.



Ghyslaine Bosseau, chargée de mission à Meuse Nature Environnement animant l'après-midi découverte



Des aides financières pour les entreprises grâce au FISAC

Grâce à la candidature du PETR Cœur de Lorraine, la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre a réussi à débloquer des fonds afin d'aider les entreprises de son territoire au travers d'une Opération Collective en Milieu Rural FISAC (Fonds d'Intervention pour le Service, l'Artisanat et le Commerce).

La Communauté de communes, en partenariat avec l'État et la Région Grand Est, peut verser des aides directes aux commerçants, aux artisans et aux entrepreneurs de services du territoire pour leurs projets d'investissements ou de travaux. **L'objectif de cette opération est de fortifier et dynamiser le tissu économique local**, indispensable à la qualité de vie de notre territoire.

QUELLES ENTREPRISES PEUVENT EN BÉNÉFICIER ?

Les aides sont destinées aux **entreprises artisanales, commerciales et de services, sédentaires et non sédentaires de proximité**. Il s'agit d'entreprises implantées sur le territoire de la Codecom et dont les clients sont majoritairement des particuliers.

POUR QUELS INVESTISSEMENTS ?

Les aides concernent trois catégories d'investissement :

- La rénovation de devantures, façades, enseignes et l'aménagement intérieur comprenant la réfection ou l'installation de vitrines commerciales ainsi que l'aménagement des points de vente.
- La sécurisation et la mise en accessibilité

financent les volets anti-intrusion, la télé et vidéosurveillance ainsi que les aménagements nécessaires à la circulation des personnes à mobilité réduite.

- Enfin, la modernisation de l'équipement intervient sur le renouvellement ou l'équipement en outils professionnel, les véhicules de tournée ainsi que les outils de e-commerce.

Les aides peuvent intervenir dans le cadre d'un projet d'accroissement de la capacité ou de la productivité ainsi que dans une démarche de mise aux normes.

QUELLES SONT LES AIDES ?

Selon la catégorie d'investissement, les **aides varient entre 40% et 50%**. Par ailleurs, une **bonification de 10% est possible** sous certaines conditions.

Les dépenses présentées dans le cadre d'une demande de subvention sont prises en compte à partir de 3000€ et jusqu'à 25000€ hors taxes.

Règlement complet et dossiers de demande de subvention à retirer au siège de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, 22 Rue Raymond Poincaré à Vigneulles-les-Hattonchâtel.

MES AIDES EN 8 ÉTAPES !



J'ai un **projet**

#1



Je contacte le chargé de mission FISAC

#2



Il m'accompagne dans l'élaboration de ma demande

#3



Je dépose mon dossier de demande d'aide. Il est instruit par la Codecom.

#4



Le comité d'attribution **donne son avis sur mon projet** et définit le **montant de l'aide**.

#5



Je signe la convention de financement avec la Codecom.

#6



Je réalise mon projet et **j'envoie** ma demande de paiement à la Codecom.

#7



Ma demande est contrôlée par la Codecom, **les aides me sont versées**.

#8

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec l'Agent de développement local/Chargée de mission FISAC : Coralie JOURDIER

☎ 03 29 90 00 63

@developpementlocal@
cc-cotesdemeuse-woevre.fr



Une réunion d'informations et d'échanges a eu lieu le 19 novembre, les artisans et commerçants du territoire y ont été conviés !

Un nouveau RPI à Saint Maurice

La Codecom du Territoire de Fresnes et la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre ont mené dès 2016 une réflexion et une étude sur la requalification du RPI « Sous les Côtes » qui comprend les écoles de Thillot, Hannonville et Saint-Maurice-sous-les-Côtes.

La vétusté, l'inadaptation des locaux et les difficultés d'accessibilité rendent obsolète ces sites.

Une étude de préfiguration a été confiée à la ligue de l'enseignement, il est ressorti que la **construction d'un groupe solaire de 5 classes** était le scénario à privilégier. L'autre scénario consistait à regrouper les élèves sur les écoles de Fresnes et Vigneulles qui sont déjà de grosses unités. Ce scénario aurait conduit à l'accueil de plus de 300 élèves sur le groupe scolaire Simone VEIL.

Il a été décidé en 2017 que la nouvelle école se ferait sur la commune de Saint-Maurice-sous-les-Côtes et l'investissement à la charge de notre communauté de Communes.

Fin 2017, un groupe de travail composé d'élus, de représentants de parents d'élèves et des enseignants s'est réuni à plusieurs reprises pour définir un cahier des charges avec l'aide du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE).

Une fois ce travail réalisé, une phase formalisée de marchés public a débuté avec pour objectif le recrutement d'un architecte pour concevoir le projet. À la suite de cette procédure, le jury de concours et le conseil communautaire ont attribué le marché à « Haha Architectures » basé à Saint-Nabord dans les Vosges.

L'accent a été mis sur les économies d'énergie, projet en construction bois, isolation en fibres de bois, chauffage bois énergie ou pompe à chaleur sur forage, avec un objectif fixé de 30% supérieur à la réglementation thermique en vigueur aujourd'hui.

“ Les travaux devraient débuter à l'été 2019 pour s'achever à l'été 2020.



Chi Fou d'hiver

Le Festival ChiFou d'Hiver première édition

Organisé par L'Art ou L'Être, le festival invite à la Grange Théâtre de Lachaussée durant 4 jours, une compagnie coup de cœur découverte lors du précédent Festival d'Avignon : la Cie « Haut les mains ». Ces artistes venus de la Drôme, mêlent musiques et marionnettes dans un souffle de poésie et de délicatesse.

DEUX SPECTACLES AU PROGRAMME

• « Temps » le mercredi 28 novembre.

Dans un cocon intimiste, être à l'affût du moindre bruissement, observer le temps et y voir la beauté. À travers des haïkus (poèmes courts japonais), « Temps » nous offre un voyage visuel, musical et sonore au fil des saisons jusqu'à la migration. Le spectacle est conçu et pensé spécialement pour les très jeunes enfants.

• « Choses et autres » le samedi 1^{er} décembre.

Une mise en marionnette virtuose et éblouissante, sur des poèmes de Jacques Prévert, accompagnée d'une contrebasse et ponctuée de textes de Pierre Dodet. Un spectacle mêlant beauté, engagement, profondeur et poésie qui ravira parents et enfants.

Les journées du jeudi et vendredi sont réservées aux groupes, sur réservation.

LE PARCOURS CHIFOUMI

En amont du Festival, enfants et adultes du territoire Côtes de Meuse/Woëvre bénéficient d'ateliers de pratique et de sensibilisation artistique, encadrés par des artistes professionnels.

Ces ateliers, imaginés à partir de thèmes liés aux spectacles du Festival, sont proposés :

- à une dizaine de classes des écoles du territoire : écriture poétique « à la manière de Prévert », découverte de la contrebasse, ou encore « haïkus sonores » (poèmes courts mis en son et illustrés).

L'atelier « écriture de chanson à la manière de Prévert » permettra même aux élèves de Géville de bénéficier de plusieurs séances à la bibliothèque de Vigneulles, leur permettant ainsi d'approfondir leurs recherches documentaires sur l'œuvre de Jacques Prévert.

- Aux très jeunes enfants et à leurs encadrants (relais assistants maternels, multi-accueil) : l'automne et ses couleurs, musique et arts plastiques.
- Aux habitants : « atelier bouts de papiers et poésie ».
- Aux enseignants : formation « Parcours ChiFouMi », prolongements et exploitations pédagogiques des ateliers artistiques et des spectacles.

Ce véritable parcours de découverte et d'immersion à destination de près de 250 enfants et adultes du territoire, a été possible grâce au fort soutien de la DSDEN de la Meuse et du Rectorat, du Département et de la Bibliothèque Départementale, de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre, de la Commune de Lachaussée, de la commune de Géville, de la SACEM, du Labo des Histoires, de la Bibliothèque de Vigneulles, des associations de parents d'élèves et des coopératives scolaires.

Cet événement sera le point de démarrage qui conduira au **ChiFouMi Festival #2 estival**, créant ainsi une dynamique allant crescendo jusqu'à l'été 2019 à travers divers rendez-vous culturels.



« Temps »
Poésie marionnettique
Dès 6 mois, spectacle immersif pour 30 spectateurs
Durée : 25 min



« Choses et Autres »
Une mise en marionnettes et contrebasse de textes de Jacques Prévert & de Pierre Dodet, auteur contemporain.
Tout public, à partir de 7 ans
Durée : 50min

DU 28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Plus d'informations sur :

www.chifoumi-festival.com

ChiFouMi Festival

Réservations :

@reservation@chifoumi-festival.com

Chi Fou d'Hiver

du 28 nov
au 1^{er} déc 2018

La Grange Théâtre
Lachaussée (55)



infos - réservations
www.chifoumi-festival.com

©Illustrations Katy K